

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 1^{er} novembre 2010 à 19 h 30, au bureau municipal au 25, rue des Loisirs.

Sont présents :

Colette Gagnon, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Justin Chabot, conseiller
Denis Giguère, conseiller
Jean Boissonneault, conseiller
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

2010-152 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller

Que l'ordre du jour du 1^{er} novembre 2010 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-153 Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2010

Proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que le procès-verbal de la réunion du conseil du 4 octobre 2010 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-154 Approbation des comptes du mois

Sur proposition de Monsieur Denis Giguère, conseiller

Il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre des chèques # 2277 à #2330

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 1^{er} novembre 2010

Suzanne Crête,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2010-155 Moto-Club Bois-Francs inc. – traverse municipale

Attendu que lors de la dernière séance du conseil, le Moto-Club Bois-Francs inc. avait demandé la permission à la Municipalité de circuler dans certaines rues et routes de notre territoire pour les sentiers de Quad pour la période hivernale.

Attendu que la Municipalité avait refusé d'acquiescer à la demande tant qu'une rencontre ne serait pas tenue avec les membres de Moto-Club Bois-Francs ainsi que la Sûreté du Québec afin de discuter de la sécurité et de l'usage des rues et routes par les membres de Moto-Club Bois-Francs inc.

Considérant qu'une rencontre avec le président du Moto-Club Bois-Francs inc. a été tenue le mois dernier avec M. Denis Giguère, conseiller. Lors de cet échange, il a été convenu de s'assurer de porter une attention particulière lors de la circulation dans le Rang 7 et au village.

Considérant qu'une rencontre avec le président du Moto-Club Bois-Francs inc. a été tenu, dimanche dernier, avec la Sûreté du Québec;

Il est proposé par Monsieur Denis Giguère, conseiller

Que la Municipalité accepte la demande du Moto-Club Bois-Francs inc. de circuler dans certaines rues et routes de notre territoire pour les sentiers de Quad pour la période hivernale.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-156 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Albert

Après lecture du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Albert par M. Alain St-Pierre, maire.

Il est proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte le dépôt du rapport du maire, tel que rédigé et qu'une copie soit transmise par la poste à chaque propriétaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-157 Délai supplémentaire pour construction sur le terrain de la 4^e Avenue Est dans le Domaine Mon Repos – Ghislain Parent

Attendu que lors de la dernière séance du conseil, la Municipalité avait résolu de céder le terrain du 15, 4^e Avenue Est (lot P-855) à Monsieur Ghislain Parent, avec comme condition la construction d'une propriété dans un délai maximal d'un (1) an suivant l'acquisition;

Attendu que M. Ghislain Parent demande au conseil un délai supplémentaire d'au moins trois (3) ans puisqu'il est en arrêt de travail pour cause de maladie;

Il est proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert refuse la demande de M. Ghislain Parent de lui octroyer un délai supplémentaire puisque ce délai pourrait s'avérer variable considérant des conditions de santé qui peuvent évoluer dans le temps;

Que la Municipalité de Saint-Albert lui redonne l'acompte de 1000\$ versé pour le dit terrain;

Que le terrain soit remis en vente pour le même montant, soit 18 500\$ plus taxes, en conservant les conditions de vente déjà établies, dont entre autres, la clause de construction d'une propriété dans un délai maximal d'un (1) an suivant l'acquisition du terrain.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-158 Dépôt des indicateurs de gestion 2009

Les élus ont reçu une copie des indicateurs de gestion 2009 de la Municipalité pour dépôt.

2010-159 Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain au bout de la rue Principale – Ghislain Parent

Attendu que M. Ghislain Parent a signifié sa volonté d'acquérir la parcelle de terrain située en face de sa propriété qui longe la Route 122 afin d'agrandir son propre terrain situé au 2043 Route 122 tel qu'indiqué au plan ci-joint;

Attendu que le Ministère des Transports du Québec nous a confirmé que cette parcelle de terrain appartient à la Municipalité de St-Albert puisqu'elle était jadis l'ancienne Route 122 qui est devenue la rue Principale;

Il est proposé par madame Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité accepte de vendre à M. Ghislain Parent cette parcelle de terrain puisqu'il représente un cul de sac et qu'elle n'empêche aucunement le virement des camions de déneigement;

Que la Municipalité demande à M. Ghislain Parent, un prix de 1\$ du pied carré pour l'acquisition de cette parcelle d'une superficie approximative de 7500 pieds carrés;

Que la Municipalité s'engage à défrayer les coûts de la description technique d'un arpenteur afin de conclure la vente de la dite parcelle de terrain qui devrait se détailler à environ mille dollars (1000 \$).

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-160 Ramonage des cheminées pour l'année 2011

Attendu que M. Jean-Claude Gagné, ramoneur, a fait parvenir une soumission pour la reconduction du contrat de ramonage des cheminées pour l'ensemble de la Municipalité au même prix que l'an dernier;

Attendu que la Municipalité a également reçu une offre de service de la compagnie Les Services Hébert ramonage;

Attendu que le résultat est le suivant :

Jean-Claude Gagné, ramoneur	30 \$/cheminée ramonée; 15\$ pour le 2 ^e cheminée sur un même bâtiment;
Les Services Hébert, ramonage	Aucune plainte formulée en 2010; 36 \$/cheminée ramonée; 27\$ pour le 2 ^e cheminée sur un même bâtiment;

Il est proposé par Monsieur Denis Giguère, conseiller

Que le contrat de ramonage de cheminées soit donné à nouveau à M. Jean-Claude Gagné, ramoneur, aux mêmes termes et conditions que l'an dernier.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-161 Renouvellement entente de loisirs – Villes de Victoriaville et Warwick

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a reçu les contrats de renouvellement des ententes loisirs des villes de Victoriaville et Warwick;

Attendu que la Ville de Victoriaville conserve le même tarif de 158\$ pour les frais de non-résidents;

Attendu que la Ville de Warwick augmente ses tarifs pour l'année 2011 par rapport à l'an passé;

Il est proposé par Monsieur Jean Boissonneault, conseiller

Que les ententes de loisirs soient renouvelées pour l'année 2011 avec les villes de Warwick et de Victoriaville aux conditions citées aux contrats de renouvellement.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-162 Renouvellement de l'assurance municipale avec la MMQ

Attendu que la Municipalité a reçu le contrat de renouvellement de sa police d'assurance-responsabilité avec la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec);

Attendu que le coût de la prime pour 2011 est de 13 980\$ comparativement à 13 654\$ l'an dernier;

Il est proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité accepte le renouvellement de la police d'assurance avec la MMQ aux conditions citées au contrat.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-163 Spectacle-bénéfice au profit de la Fondation Raymond Roy

Attendu que la Fondation Raymond Roy sollicite la participation de la Municipalité de St-Albert par l'achat de billets pour son spectacle-bénéfice du 16 novembre prochain;

Attendu que les fonds ramassés lors de ce spectacle-bénéfice serviront à financer les activités de la Maison Raymond Roy qui vient en aide aux jeunes de 18 à 30 ans aux prises avec différents problèmes;

Il est proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert achète deux (2) billets pour assister à ce spectacle-bénéfice.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-164 Collection de taxes - avocat

Attendu que Me Claude Caron, avocat, requiert une résolution du conseil municipal afin d'entreprendre des procédures judiciaires à l'endroit de certains citoyens qui doivent des taxes impayées à la Municipalité;

Il est proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert autorise Me Claude Caron à poursuivre les dits citoyens concernés pour la récupération des soldes dus.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-165 Avis de motion est donné par Madame Colette Gagnon, conseillère, que sera adopté à une séance ultérieure le règlement numéro 2010-07 édictant les différents taux de taxes pour l'année 2011.

2010-166 Entente Parc-École Amédée Boisvert

Attendu que suite à une rencontre avec la directrice de l'École Amédée-Boisvert, Mme Sylvie Jobin, la semaine dernière, le conseil désire participer au financement de la réfection du parc de l'école situé sur son territoire;

Il est proposé par Monsieur Jean Boissoneault, conseiller

Que la Municipalité s'engage à verser une somme de 15 000\$ au parc-École Amédée-Boisvert;

Que la Municipalité de St-Albert lors du dépôt de son budget 2011 informera l'École Amédée-Boisvert des modalités de paiement de cette contribution financière, c'est-à-dire si le montant sera octroyé en totalité en 2011 ou bien réparti en deux tranches de 7500\$ durant les années 2011 et 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-167 Dossier Ferme Joystein inc – paiement des intérêts retards

Attendu que Monsieur Luc Joyal, propriétaire de la Ferme Joystein inc, refuse de payer les intérêts retards pour les taxes de l'année 2010 à la Municipalité de St-Albert car le compte de taxes municipales a été expédié à son ancienne adresse d'affaires soit le 1750, Rang 10 au lieu du 1690;

Attendu que le compte de taxes municipales a été expédié en janvier 2010 au 1750, Rang 10 à Ste-Clothilde tel qu'indiqué au contrat passé devant le notaire Me Gilles Gagnon, le 6 juillet 2009 lors de la cessation d'une partie de terre de la Ferme Joystein à M. Éric Lavoie;

Attendu que le compte de taxes expédié en janvier 2010 et le rappel expédié en octobre dernier ne sont jamais revenus avec la mention «mauvaise adresse»;

Attendu que le fait de ne pas recevoir son compte de taxes municipales n'exempte pas le contribuable de payer la somme due annuellement;

Il est proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert refuse la demande de M. Luc Joyal d'effacer les intérêts dus sur le compte de taxes 2010 payé après échéance. La Municipalité exige donc à M. Luc Joyal de payer les intérêts dus.

Que la Municipalité a déjà changé l'adresse de facturation pour les années à venir pour la Ferme Joystein afin d'inscrire le 1690, Rang 10, tel que demandé par M. Luc Joyal et que la modification a été transmise à la MRC d'Arthabaska également.

Adopté à la majorité des conseillers

2010-168 Entretien des systèmes d'air climatisé/chauffage

Attendu que Climatisation Confort Courtois inc. a expédié à la Municipalité une offre de service pour l'entretien des systèmes d'air climatisé/chauffage;

Attendu que le contrat recommande trois (3) visites annuelles au coût de 149,95\$ plus taxes par visite;

Attendu qu'un des systèmes d'air climatisé/chauffage dans la salle du Pavillon du Général Maurice Baril gronde déjà;

Il est proposé par Monsieur Jean Boissonneault, conseiller

Que la Municipalité accepte de faire l'entretien des systèmes d'air climatisé/chauffage par Climatisation Confort Courtois à raison d'une (1) seule visite par année au coût de 149,95\$ plus taxes.

Que la Municipalité demande l'exécution de cet entretien annuel dans les meilleurs délais, soit d'ici la fin année 2010, afin de régler le problème sur le système déjà défectueux;

2010-151 Levée de la séance du 1^{er} novembre 2010

Il est proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller

Que la séance du 1^{er} novembre 2010 est levée à 22h00.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, directrice-générale et
Secrétaire-trésorière